



**FOYER / ATO  
LES ARAMONS**

**Rapport d'activité  
2020**

# SOMMAIRE

Le mot du Président	2
Le mot du Directeur	2
<b>1- LES EFFECTIFS : Taux de présence de 2018 à 2020</b>	<b>4</b>
Foyer d'hébergement	4
Accueil de jour	4
<b>2- STATISTIQUES AU 31 DECEMBRE 2020</b>	<b>5</b>
Les pyramides des âges	5
<b>3- PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES</b>	<b>7</b>
Répartition des genres	7
Les différentes situations de handicap	7
Sur l'autonomie dans la gestion du quotidien	8
<b>4- LISTE D'ATTENTE, PROCEDURE ET COMMISSION D'ADMISSION</b>	<b>9</b>
<b>5- LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE JOUR</b>	<b>9</b>
<b>6- L'ACCUEIL SUR LES RESIDENCES</b>	<b>11</b>
<b>7- LES FONCTIONNEMENTS MIS EN PLACE PENDANT LA CRISE SANITAIRE :</b>	<b>11</b>
<b>8- LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DU FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE JOUR ET DES RESIDENCES EN 2021</b>	<b>12</b>

## **Le mot du Président**

L'année 2020 aura été pour notre association une année charnière, pleine d'embûches qui ont été avec l'effort de tous, surmontées.

C'est au cours de cette année que nous avons obtenu un accord définitif pour la construction de notre futur et superbe nouveau bâtiment ! Notre parfaite collaboration avec Hérault Logement a dû faire face à bien des obstacles (désamiantage lors de la démolition, nouvelle réglementation appliquée en avance par l'agglomération, etc...).

Enfin, en ce qui concerne le 2<sup>ème</sup> étage de ce bâtiment, notre partenariat avec le département (service de M Dhivert) nous a permis de nous orienter vers une utilisation du 2<sup>ème</sup> niveau dédié à « l'Habitat Inclusif » pour des personnes autonomes, mais ayant besoin d'accompagnement spécifique pour s'insérer au mieux dans la société ; au cours de ce premier semestre 2021, le ciblage des futurs locataires et la mise en œuvre juridique, administrative et sociale de ce nouveau concept est en cours de finalisation avec les 2 pôles concernés du Département : le pôle construction et le pôle habitat.

Notre collaboration transparente avec les instances départementales et leur ouverture nous ont permis, grâce à cette franchise mutuelle de travailler en pleine sérénité.

Par contre, le départ en retraite de l'ancien directeur et de la comptable et le souhait des 2 premières remplaçantes de ne pas donner suite à leur contrat, nous ont mis en grande difficulté.

Mais, le sens de l'honneur et du devoir manifesté par la nouvelle Directrice, qui malgré son désir de ne pas donner suite après un mois et demi de période d'essai, a accepté d'assurer avec compétence et un engagement sans faille sa fonction durant 2 mois et demi supplémentaires permettant d'assurer une passation de pouvoir sans faille avec le nouveau Directeur. Qu'elle soit ici vivement remerciée et qu'elle soit assurée de notre profonde reconnaissance et de toute notre gratitude.

Enfin et heureusement, nos liens privilégiés tissés depuis de longues années par mon prédécesseur, M Joël MAISTRE, avec l'association St Pierre à Palavas, nous ont sauvés.

En effet, sous la supervision de M Gilbert Rochet, administrateur de PRATO représentant l'Association St Pierre, son Président a immédiatement répondu présent pour mettre à notre disposition une équipe de comptables qui ont opérés, avec une grande délicatesse et une efficacité sans pareille, tous les éléments comptables et administratifs permettant d'assurer une gestion optimale de notre association.

Je tenais donc à remercier tout particulièrement Monsieur WULFRANCK et ses équipes pour leur générosité, leur gentillesse, leur opérationnalité et leur dévouement.

Sans eux, l'issue de l'année 2020 aurait été plus qu'incertaine.

Je ne peux oublier de remercier aussi M Gilbert Rochet qui a mené toutes ces opérations de mains de maître et bien évidemment M Hervé DURAND, Président de l'association St Pierre qui a immédiatement approuvé et favorisé les demandes de M Rochet.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter à notre nouveau Directeur et notre nouveau Comptable tous mes vœux de réussite dans leurs travaux, la conservation des liens privilégiés avec nos partenaires et l'épanouissement de nos collaborateurs, nos résidents et nos usagers du Foyer de Vie Les Aramons.

A vous tous, bonne chance et Merci

**Le Président,  
François de Capèle**



## Le mot du Directeur

L'année 2020 aura été marquée par la crise du COVID, crise inédite dont la gestion a conduit à de nouvelles adaptations pour les équipes éducatives, administratives et techniques. Le premier confinement entre mars et mai, et les nouvelles mesures sanitaires, prises successivement depuis maintenant un an, ont engendré des conséquences non négligeables sur le fonctionnement de l'établissement, notamment un repli sur soi avec l'arrêt des partenariats. Nous sommes en avril 2021, les déplacements au-delà de dix kilomètres doivent encore donner lieu à des dérogations, et les partenariats avec les autres établissements peinent à se construire.

L'établissement, dans le deuxième semestre 2020, a connu un des virages les plus importants de son évolution avec le départ de Monsieur Daniel Lassen De Sago, qui dirigeait la structure depuis son ouverture en 1992. D'autres départs à la retraite ont profondément changé la dynamique du foyer : celui de Mme Lassen de Sago, comptable depuis 1992, et le départ d'une monitrice éducatrice qui exerçait au sein du foyer depuis vingt ans.

Il convient de noter que le Chef de service est en arrêt maladie depuis août 2020.

Une nouvelle Directrice, Madame Claudine Cabrol a été recrutée en octobre 2020 mais elle quittera son poste en janvier 2021. Date à laquelle je suis recruté sur le poste de Directeur par l'association PRATO.

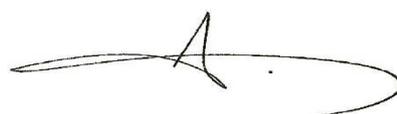
Ces mouvements ont de fait généré beaucoup de questionnements au sein des équipes, associés à la période inédite liée à l'épidémie du Covid 19, les équipes éducatives ont connu une année spécialement déstabilisante. Or, lors du dernier CVS, le représentant titulaire élu des familles et représentants légaux a tenu à féliciter l'ensemble du personnel de l'établissement pour leur adaptation aux difficultés engendrées par la crise sanitaire. M. Dombey a très justement souligné le fait que la covid-19 n'a touché aucun des résidents au sein de l'établissement. Il n'y a pas eu de propagation du virus lors de cette période. Certes l'ATO a été fermé durant le premier confinement (du 17 mars au 11 mai 2020) pour les personnes externes, mais les équipes ont continué d'accueillir les résidents (internat) et poursuivi les activités d'accueil de jour pour ces derniers. L'ATO a de nouveau accueilli les personnes externes volontaires pour reprendre dès le lundi 18 mai 2020.

L'année 2020 fut donc inédite pour le Foyer de Vie les Aramons pour les raisons énumérées ci-dessus.

Les quatre premiers mois de l'année 2021 inaugure beaucoup de changements pour les équipes. Des actions concrètes ont déjà été mises en œuvre : la mise en place de l'analyse des pratiques avec un nouvel intervenant pour les équipes éducatives, la réorganisation des équipes techniques et du service restauration. Un travail accompagné sur l'écriture des fiches de poste de l'ensemble des salariés.

Ces actions se sont imposées au sortir d'un fonctionnement questionné par les salariés eux-mêmes, et au regard d'un projet d'établissement qui incluait un plan d'actions rédigé en 2018. Celui-ci était en cours de réalisation et de nombreux leviers restent à actionner pour réaliser les axes d'orientation souhaitables, et ainsi permettre aux équipes de se projeter vers de nouvelles perspectives que nous énumérons en toute fin de ce rapport d'activité. Il est d'abord important d'offrir une photographie de l'activité de l'établissement en 2020 tant sur les résidences (Foyer) que sur l'accueil de jour (ATO).

**Arnaud Papin, Directeur**



## 1- LES EFFECTIFS : Taux de présence de 2018 à 2020

### Foyer d'hébergement

Nb de journées	2018		2019		2020	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
RESIDENTS	7088	6670	7035	6860	6955	7001
STAGES	0	+116	0	+24	0	0
Accueil Temporaire	0	+ 66	0	+35	0	+104
<b>TOTAL</b>	<b>7088</b>	<b>6852</b>		<b>6919</b>	<b>6955</b>	<b>7105</b>
Pourcentage D'occupation Réel		96.67 %		98.35 %		102.16%

### Accueil de jour

Nb de journées	2018		2019		2020	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
EXTERNES	2501	2346	2453	2446	2474	2409
STAGES		+60		+104		+5
Accueil Temporaire		+83		+15		+67
<b>TOTAL</b>	<b>2501</b>	<b>2489</b>	<b>2453</b>	<b>2565</b>	<b>2474</b>	<b>2481</b>
Pourcentage D'occupation Réel		99.52%		104.57%		100.28%

## 2- STATISTIQUES AU 31 DECEMBRE 2020

Sur les résidences (foyer d'hébergement) les effectifs sont complets, au regard de l'autorisation pour les places permanentes : 21 personnes.

La chambre réservée à l'accueil Temporaire a été peu utilisée ces trois dernières années.

Précision sur l'appellation des résidences : Les résidences sont au nombre de deux, leur dénomination en résidence est récente, en 2020, elles étaient encore nommées Foyer A et Foyer B, l'équipe du nouveau CVS élu en mars 2021 a validé après consultation des résidents les dénominations de Le Verdanson pour le Foyer A, et le Gecko pour le Foyer B.

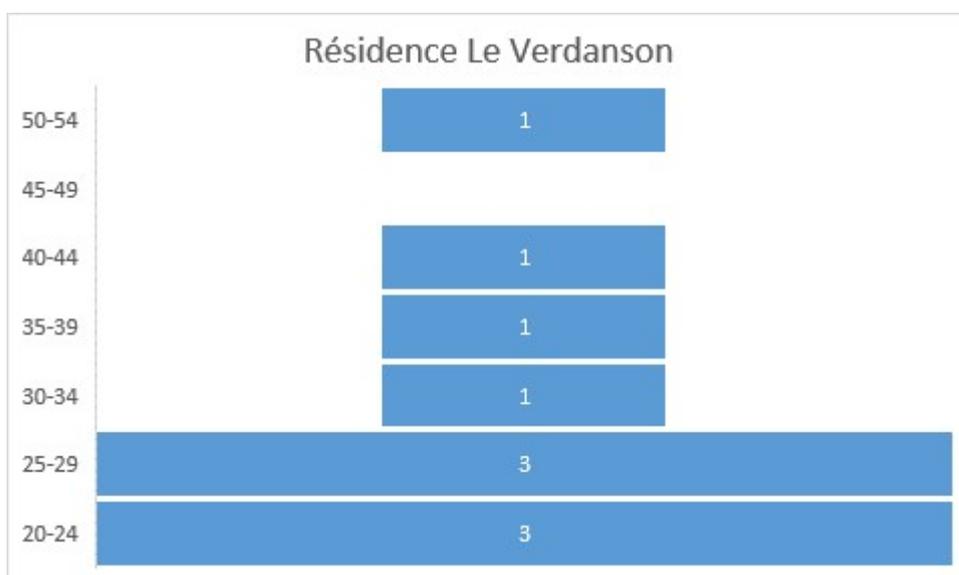
Sur l'accueil de jour (ATO) les effectifs sont également complets, avec 12 personnes accueillies de façon permanente, et deux personnes supplémentaires dans le cadre d'un accueil séquentiel en partenariat avec la famille (l'une une demi-journée par semaine et l'autre deux demi-journées par semaine).

### Les pyramides des âges



On peut voir que la répartition des âges est plutôt équilibrée de 20 à 65 ans si on prend l'ensemble des deux résidences, avec une légère majorité de jeunes, puisque la moyenne d'âge des résidents est de 38 ans.

En revanche, si l'on regarde chacune des deux résidences, une disparité apparaît clairement entre les deux résidences, sur la résidence Le Gecko, la moyenne d'âge est de 45 ans, alors que sur la résidence Le Verdanson, la moyenne d'âge n'est que de 32 ans.



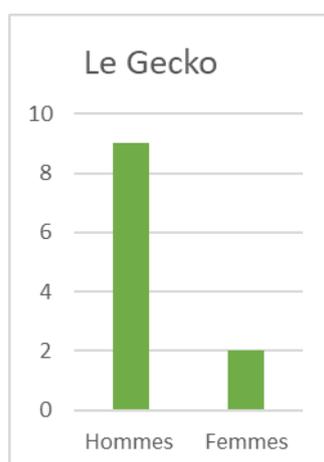
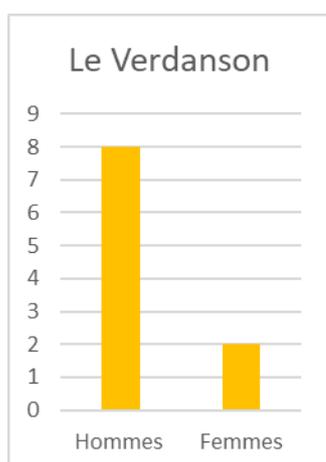
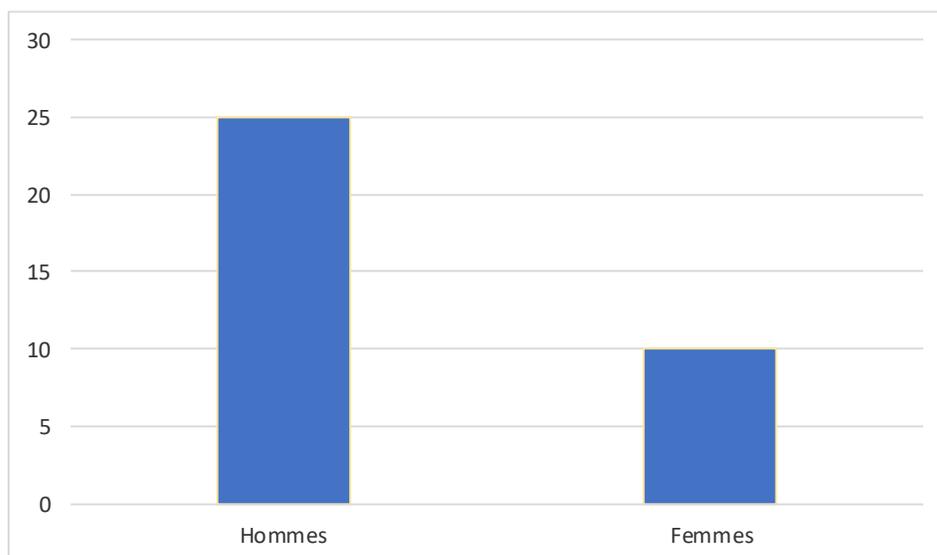
Un parti pris a été de créer une résidence avec des personnes plus âgées, mais l'on peut voir qu'il reste une personne sur la résidence Le Verdanson en décalage avec les autres, plus âgée, et pareillement sur le Gecko avec une personne plus jeune. Ces deux personnes ne sont pas dans la résidence qui correspondrait davantage à leur âge pour mieux répondre éducativement et psychologiquement à leurs besoins.

Des projets d'orientation pour les personnes les plus âgées sont en cours de réalisation vers des unités de vie en Ehpad spécialisées dans l'accueil de personnes en situation de handicap, et les pyramides des âges des résidences pourraient être plus harmonisées à l'avenir si ces projets d'orientation aboutissent.

Deux orientations en Ehpad ont déjà été réalisées sur ce premier semestre 2021...

### 3- PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

#### Répartition des genres



Un déséquilibre certain apparaît sur l'ensemble de l'établissement, la proportion d'hommes accueillis est presque trois fois plus importante que le nombre de femmes. Sur chaque résidence, il n'y a que deux femmes accueillies sur 10 et 11 personnes. Sur l'Accueil de jour, concernant les externes, la parité était quasiment atteinte au 31/12/2020, on sait qu'elle l'est totalement aujourd'hui.

#### Les différentes situations de handicap

Les 35 personnes accueillies sont porteuses d'une **déficiences intellectuelle**, reconnue comme handicap principal.

**26** personnes ont comme handicap associées des **troubles psychiques et/ou psychotiques**.

**22** personnes ont des **troubles du langage** importants qui les empêchent de verbaliser clairement.

**13** personnes sont porteuses d'une **Trisomie 21**.

**5** personnes sont porteuses du **trouble du spectre de l'autisme**.

**1** personne (porteuse de trisomie 21) âgée de 56 ans ne peut plus se déplacer sans avoir recouru à un fauteuil roulant, il dort également dans un lit médicalisé. Son accompagnement nécessite l'intervention d'infirmiers pour la toilette et d'Auxiliaire de Vie pour la prise de repas.

**1** personne (porteuse de trisomie 21) âgée de 51 ans ne peut plus faire sa toilette seule, elle recourt à des soins infirmiers au quotidien.

Avec le vieillissement, la perte d'autonomie est importante pour de nombreux résidents, 7 personnes ont plus de 50 ans, 6 d'entre elles sont sur la même résidence, nommée le Gecko, avec 2 personnes porteuses de trouble du spectre de l'autisme. La capacité de concentration de cette population est faible et leur participation aux activités de l'accueil de jour n'est que partielle voire quasi-inexistante.

Cette particularité a entraîné une prise en compte de leurs besoins par l'équipe éducative qui s'organise à l'heure actuelle avec un groupe hors accueil de jour qui reste l'après-midi sur la résidence le Gecko pour des activités moins cadrées que celles de l'accueil de jour.

Ces neuf personnes ont donc des projets de réorientation, deux d'entre elles ont déjà été orientées au cours du premier semestre en Ehpad, il reste 5 orientations vers un Ehpad (unité PHV Personnes Handicapées Vieillissantes) et 2 orientations en Foyer d'Accueil Médicalisé (unité Autiste).

## **Sur l'autonomie dans la gestion du quotidien**

Par ailleurs, concernant l'autonomie dans la gestion du ménage des chambres sur les résidences, ainsi que la capacité à cuisiner avec le soutien de l'équipe éducative, de récentes statistiques ont permis de constater que la grande majorité des résidents peuvent parvenir à cuisiner en étant accompagnée, que la moitié d'entre eux est en capacités de passer le balai et qu'un quart d'entre eux est capable de gérer le ménage intégralement dans sa chambre.

Ces constats montrent, contrairement au fait que toutes les personnes relèvent d'une situation de « déficit intellectuel », que les situations de handicap des personnes accueillies ne sont pas homogènes, avec des degrés d'autonomie très éloignés.

Or, la création d'une petite unité en interne pour les personnes les moins autonomes n'est pas sans poser des problèmes d'organisation, car cette adaptation s'est opérée sans l'obtention de moyens supplémentaires. Les réorientations sont nécessaires afin d'harmoniser la participation de l'ensemble des personnes aux activités de l'accueil de jour.

## **Sur l'autonomie dans les transports**

### **Comment les externes se rendent-ils à l'accueil de jour ?**

Une seule personne est équipée d'une voiture sans permis.

Deux personnes viennent en transports en commun, seuls.  
Les autres bénéficient d'une navette organisée par l'établissement.  
Une navette « centre-ville » qui récupère le matin 7 personnes selon un circuit précis et les ramènent le soir.

Une navette « périphérie » profite à deux personnes, matin et soir.  
Cette dernière pose question sur sa rentabilité. Une réflexion est en cours pour réduire les transports à une seule et unique navette.

#### **4- LISTE D'ATTENTE, PROCEDURE ET COMMISSION D'ADMISSION**

Durant l'année 2020, les équipes ont pu accueillir 4 adultes en stage. Deux personnes sur l'accueil de jour en externat et deux autres personnes en internat sur les résidences.

La durée des stages « découverte » était de quinze jours, trois stages n'ont pas donné lieu à une admission ni à un autre stage, et l'un des stages en accueil de jour a débouché sur une admissibilité, la personne s'est vue placée en liste d'attente. Depuis, au cours du premier trimestre 2021, une personne sortie des effectifs a pu permettre l'admission de cette personne.

Les propositions de stages se sont vues limitées en nombre du fait même de la crise sanitaire. La politique de l'établissement au regard des contraintes sanitaires fut de différer les réponses aux demandes de stage des établissements partenaires.

Aucune liste d'attente n'était tenue au 31 décembre 2020, aucune procédure, ni aucune commission d'admission n'avaient été mises en œuvre ces dernières années.

La mise en œuvre d'une procédure et d'une commission d'admission sont aujourd'hui à l'œuvre, ce qui devrait donner lieu à une liste d'attente dans les prochains mois, à gérer en parallèle avec les notifications numériques transposées sur le site de la Maison De l'Autonomie (MDPH) : Via Trajectoire.

#### **5- LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE JOUR**

L'accueil de jour démarre à 9h du lundi au vendredi, avec un temps d'accueil échelonné pour les externes et les résidents. Les activités débutent à 9h30 jusqu'à 11h45. Le repas est à 12h et les activités reprennent à 13h30. Durant la matinée en fonction des besoins des personnes accueillies des pauses d'environ 15 minutes sont proposées.

Dans chaque atelier un éducateur est présent pour accueillir les personnes qui arrivent progressivement de 9h à 9h30 des résidences ou de l'extérieur de l'établissement. Une boisson chaude est proposée dès l'arrivée afin de démarrer l'activité dans des conditions d'accueil optimales.

## Nombre de personnes accompagnées dans chaque atelier par semaine :

ACTIVITES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
PEINTURE	14
ART CREATIF PICTURAL	15
INFORMATIQUE/REPORTAGE	22
TRAVAUX MANUELS	20
CHANT/CHORALE	20
EXPRESSION CORPORELLE	15
THEATRE	9
RELAXATION	7
JARDINAGE	20
DANSE	15
SPORT	4
NATATION	8
CODES SOCIAUX	8
ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE	3
JEUX	13
SORTIE MARCHE/DECOUVERTE	16

Suivant les médiations proposées le nombre d'adultes varie entre 3 et 10 personnes par atelier. Chaque personne est inscrite dans des activités choisies en début d'année en fonction de ses attentes en lien avec le Projet Personnalisé. Les adultes ont donc un planning d'activité fixe qui peut être réévalué si besoin ou en fonction des demandes de chacun en cours d'année. Les petits groupes dans les ateliers permettent de favoriser davantage l'émergence des singularités.

Le temps du repas quant à lui regroupe 30 personnes accueillies et 3 éducateurs/trices dans la salle à manger commune.

Durant la période Covid, la salle à manger s'est vue agrandie et un petit groupe de 6 personnes avec un encadrant s'est vu constitué sur la salle à manger d'une des résidences.

Les activités reprennent à 13h30 pour se finir à 16 h. Une collation est proposée à chacun avant de partir. Cela marque un repère important comme étant la fin de la journée.

Pour les externes, à 16 h 15 les personnes autonomes repartent d'elles-mêmes, tandis que les personnes tributaires des navettes organisées par l'établissement prennent le chemin du retour.

Les personnes accueillies sur les résidences peuvent avoir un temps de transition et retournent sur leurs résidences respectives progressivement.

## **6- L'ACCUEIL SUR LES RESIDENCES**

Après l'accueil de jour, les 21 résidents sont accompagnés par l'équipe éducative de l'hébergement qui prennent le relais de celle de l'accueil de jour.

Les temps d'accompagnements sont variés en fonction des besoins de chaque personne :

- Actes de la vie quotidienne
- Repos dans le salon commun
- Repos dans les chambres
- Promenade dans le parc intérieur
- Promenade en extérieur avec un ou deux accompagnants
- Petite course dans le quartier pour ceux dont la capacité d'autonomie le permet
- Visite du bar des amis au foyer des écureuils (hors période Covid)
- Accompagnements médicaux
- Activités de sport et loisirs individuelles accompagnées par des membres de l'équipe éducative
- Sorties culturelles
- Soirées festives (Repas d'anniversaire, pot de départ, etc...)

Pour la toilette quotidienne, les niveaux d'autonomie sont disparates, deux personnes ont nécessité cette année l'intervention de personnel infirmier, une personne pour le repas a dû faire appel à un auxiliaire de vie, ces dispositifs sont venus renforcer les équipes éducatives sur la résidence Le Gecko.

## **7- LES FONCTIONNEMENTS MIS EN PLACE PENDANT LA CRISE SANITAIRE :**

Durant la période Covid, les activités extérieures proposées, tant sur l'accueil de jour que sur l'hébergement, ont été réduites voire suspendues.

Les aménagements de l'espace habité, notamment sur les temps collectifs de repas, ont été repensés pour mettre en place toutes les recommandations inhérentes à cette période de crise sanitaire.

La partie ATO est restée ouverte uniquement pour les personnes accueillies sur les résidences. Ceci a permis aux adultes de vivre plus aisément la fermeture sur l'extérieur de l'établissement en leur offrant un ailleurs avec des activités maintenues à minima sur l'ATO et non un enfermement dans les chambres. Les équipes ont pu soutenir les résidents durant toute cette période en repensant le contenu de ce qui était proposé à l'intérieur. Il était important que cette période ne soit pas vécue comme moribonde mais dans une continuité avec la dynamique des activités de l'accueil de jour.

## **8- LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DU FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE JOUR ET DES RESIDENCES EN 2021**

Une réflexion est en cours pour l'instauration d'une pause « **quartier libre** » entre **13h et 13h30** à la fin du repas et jusqu'à la reprise des activités. Le domaine d'un hectare permet aux personnes de pouvoir se promener au grand air, des espaces de repos à l'intérieur seront aménagés, et l'accès aux chambres pour les résidents mis en place tout ça sous la surveillance vigilante mais discrète des équipes éducatives. Car jusqu'à maintenant, les personnes accompagnées à l'ATO ne bénéficient pas d'un temps de répit de 9h à 16h30. Il s'agit d'instaurer une demi-heure où le sentiment de liberté avant la reprise des activités, permet des échanges plus souples et non dirigés entre les personnes elles-mêmes et l'équipe éducative qui reste présente pour s'assurer du bon déroulement de ce temps, les uns peuvent aller se reposer dans leur chambre, les autres se reposer dans le coin calme prévu à cet effet, et chacun est libre de se balader où il veut au sein de l'espace extérieur de l'établissement.

Les activités vont être repensées différemment, un **nouveau programme est en cours d'élaboration**.

En parallèle des activités collectives, davantage de possibilités d'**accompagnements individuels** pour les personnes qui nécessitent des prestations extérieures (rendez-vous médicaux, orthophonie, etc...) sont envisagées, par le détachement d'une éducatrice spécialisée coordinatrice des projets d'accompagnements individuels.

Un travail qui s'inscrira dans la suite de l'activité « codes sociaux » sera approfondi par la mise en place d'un **atelier « vie affective et sociale »**.

La **participation au festival Art-Dit** : des animateurs d'ateliers d'arts plastiques d'établissements du secteur médicosocial, organisent chaque année, depuis 10 ans, des expositions d'Arts Plastiques permettant aux artistes du secteur médico-social d'exprimer leur potentiel artistique. L'équipe de l'accueil de jour va s'inscrire dans cette dynamique inter-établissements.

D'autres partenariats avec d'autres établissements pourront être réalisés, suite à la participation des équipes à **des réseaux inter-établissements**.

Au sortir de la période Covid, il sera d'autant plus nécessaire d'ouvrir l'établissement à des rencontres partenariales.

Depuis quelques semaines, un groupe de 5 à 8 travailleurs de l'ESAT Ateliers Kennedy vient se restaurer le vendredi sur la résidence Le Verdanson dans le cadre d'une **convention partenariale**.

Par ailleurs, il est souhaitable de pouvoir envisager des **résidences d'artistes** au bénéfice des personnes accompagnées et dans la perspective de donner lieu à des **représentations ou/et des expositions** notamment dans les nouveaux locaux dont les travaux devraient démarrer en octobre 2021 pour se terminer fin décembre 2022.

Lors du premier nouveau CVS en avril 2021, il a été souhaité que les familles puissent réserver une table pour prendre le repas avec les résidents lorsqu'elles le souhaiteraient. **Plusieurs rencontres avec les familles** au cours de l'année seront également organisées.

Concernant l'organisation des équipes salariées, une forme de réorganisation est en cours, elle a pris forme à travers plusieurs actions déjà réalisées et d'autres en devenir :

- L'élection d'un nouveau CSE, avec l'attribution d'un bureau situé dans le bâtiment central administratif pour la nouvelle équipe (2 titulaires et 2 suppléants)
- L'ouverture d'une salle du personnel pour la pause repas du midi équipée d'un frigo, un four, un meuble avec des rangements pour la vaisselle, et d'un évier
- La reprise de l'analyse des pratiques pour les équipes éducatives avec un intervenant extérieur
- L'écriture des fiches de poste pour tous les salariés, avec l'appui d'un intervenant extérieur
- La mise en place d'un nouveau logiciel pour le suivi des personnes accompagnées « OGIRYS » pour optimiser le suivi des dossiers, l'écriture des PIA, et les transmissions
- La mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des horaires associé à une refonte des plannings des salariés : équipe de nuit/équipe résidences/équipe accueil de jour, en utilisant toutes les possibilités de l'annualisation.
- L'écriture d'un projet et d'un budget pluriannuels incluant le nouveau bâtiment prévu pour la fin 2022.